



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** État de Vaud

Gymnases et écoles professionnelles

### **Une vision à long terme pour la formation postobligatoire d'aujourd'hui et de demain**

**Le Canton de Vaud se réjouit que toujours plus d'élèves souhaitent obtenir une maturité, un CFC ou un diplôme après leur scolarité obligatoire. Pour répondre à cette demande, les lieux de formation postobligatoire doivent être repensés et adaptés. Les départements de la formation et de la construction ont donc élaboré une stratégie à l'horizon 2040 qui répond au double défi de la qualité des espaces d'enseignement et de la conservation du patrimoine. Cette vision à long terme propose le site de formation-type de demain et projette l'avenir des gymnases et écoles professionnelles.**

Des milliers de jeunes franchissent chaque année les portes des écoles professionnelles, écoles de commerce et gymnases vaudois. Ils sont toujours plus nombreux à choisir de faire un CFC, une AFP, une maturité ou un diplôme conformément à la volonté du Canton de Vaud et de la Confédération d'élever le taux de certification du secondaire II dans la population. Mais cette augmentation met sous pression des infrastructures parfois vieillissantes et conçues pour des effectifs plus restreints. Face à ce constat, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) a travaillé avec le Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) pour établir une nouvelle stratégie, à plus long terme.

#### **Une vision pour les lieux de formation de demain**

Cette vision à l'horizon 2040 a pour objectif de permettre aux élèves ainsi qu'aux enseignantes et enseignants de travailler dans un environnement de qualité avec des ressources correspondant à leurs besoins. Volontairement flexible et efficiente en même temps cette stratégie offrira la possibilité aux jeunes de suivre des formations certifiantes du secondaire II plus près de leur domicile, même si elle devra probablement s'adapter aux évolutions démographiques et sociétales.

Cette vision géographique s'accompagne d'une vision architecturale. Les départements impliqués ont planché sur un "portrait-robot" de l'établissement idéal. La pédagogie et l'apprentissage est au centre des préoccupations et prend en compte les besoins des usagères et usagers en termes de locaux. Des places d'études, des infrastructures sportives, ou encore des aménagements pour une restauration de qualité sur place sont notamment prévus.

## De nouvelles constructions au nord du Canton et dans la région lausannoise

Dans cette optique et au vu des projections actuelles, le DEF et le DEIEP évaluent plusieurs possibilités pour construire, comme déjà annoncé, un nouveau gymnase sur la Côte. Un autre projet de gymnase situé dans le nord du Canton devrait compléter ceux déjà en cours à Aigle, Crissier et Echallens. Un nouveau Gymnase dans la région lausannoise devrait ensuite remplacer des sites aujourd'hui en location à Provence et Sevelin. Des extensions, optimisations, relocalisations ou nouvelles constructions sont aussi planifiées pour plusieurs écoles professionnelles comme à Payerne, Lausanne ou à la Vallée de Joux.

En parallèle de ces plans pour les établissements de demain, les départements analysent aussi les lieux de formation existants afin d'évaluer le potentiel d'amélioration. Cette stratégie propose donc des solutions concrètes qui permettent de procéder aux rénovations nécessaires des gymnases La Cité et du Bugnon. Ainsi ces établissements seront provisoirement relocalisés afin de réduire la durée des travaux et garantir le confort et sécurité des utilisateurs.

## Le gymnase de Bussigny agrandi pour la rentrée 2026

A très court terme la stratégie 2040 propose, après le gymnase de Crissier, l'agrandissement du gymnase de Bussigny comme 2<sup>e</sup> opération. Cette extension construite par le propriétaire du terrain, comprend des espaces destinés à augmenter la capacité du Gymnase de Bussigny de 800 à 1'200 élèves ainsi qu'une nouvelle salle de sport triple. Cette dernière sera également mise à disposition des clubs et associations sportives de la région. Ce projet s'inscrit dans les orientations stratégiques de la DGIP dont l'un des axes préconise une gestion du patrimoine de l'État de manière flexible. Les 4 autres axes consistent à privilégier la propriété plutôt que la location, préserver et valoriser le patrimoine, promouvoir une architecture exemplaire ou encore à renforcer l'application des principes de durabilité. Ce dernier axe, au caractère transversal, témoigne d'un engagement croissant en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments, affirmant ainsi le rôle de l'État responsable.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 09 septembre 2024

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat, [021 316 30 65](tel:0213163065)

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat, [021 316 61 82](tel:0213166182)

### **TÉLÉCHARGEMENTS**